



ACADÉMIE
DE MARTINIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA FORMATION AU CAPPEI 2021-22

Académie de
Martinique

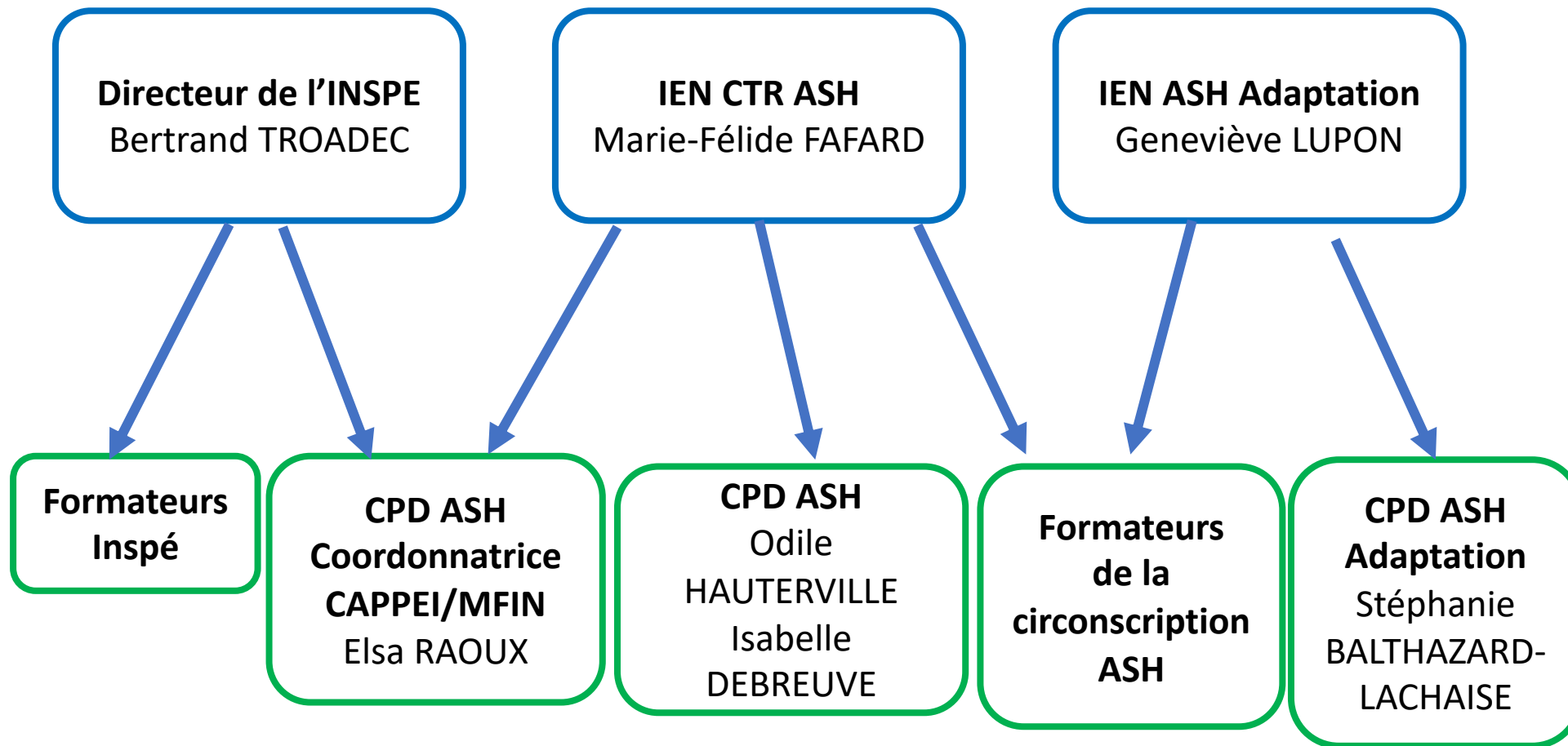
Marie-Félide FAFARD

IEN ASH CTR

ce.9720887g@ac-martinique.fr



Présentation de l'équipe





<http://www.espe-martinique.fr>



**ACADÉMIE
DE MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

<http://site.ac-martinique.fr/ash/>



Objectifs de la réunion d'information

- ☐ Connaître la circulaire relative à la formation professionnelle spécialisée
- ☐ Identifier les différents points clés de la formation CAPPEI dispensée à INSPE de Martinique
- ☐ Connaître les modalités de la certification

Déroulement de la réunion d'information

La circulaire relative à la formation professionnelle spécialisée, le référentiel de compétences

Présentation de la formation

L'accompagnement du stagiaire

Les attendus des formateurs

Présentation des modalités de certification

Questions/réponses

Clôture

La circulaire relative à la formation
professionnelle spécialisée
-
Le référentiel de compétence

Circulaire n°2017-026 du 14/02/17

Formation professionnelle spécialisée et certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive. Circulaire du 12-2-21

Cette circulaire sera détaillée tout au long de cette présentation. Elle cadre :

- La formation professionnelle spécialisée (CAPPEI, MFIN)
- L'examen du CAPPEI
- La validation des acquis de l'expérience professionnelle d'un enseignement inclusif (VAEP) dans le Cappei

Quelques changements depuis février 2021, avec notamment :

- La compensation des notes des trois épreuves
- L'épreuve 3 : 10 minutes de présentation puis 20 minutes d'entretien
- La VAEP

D'INTERVENTION

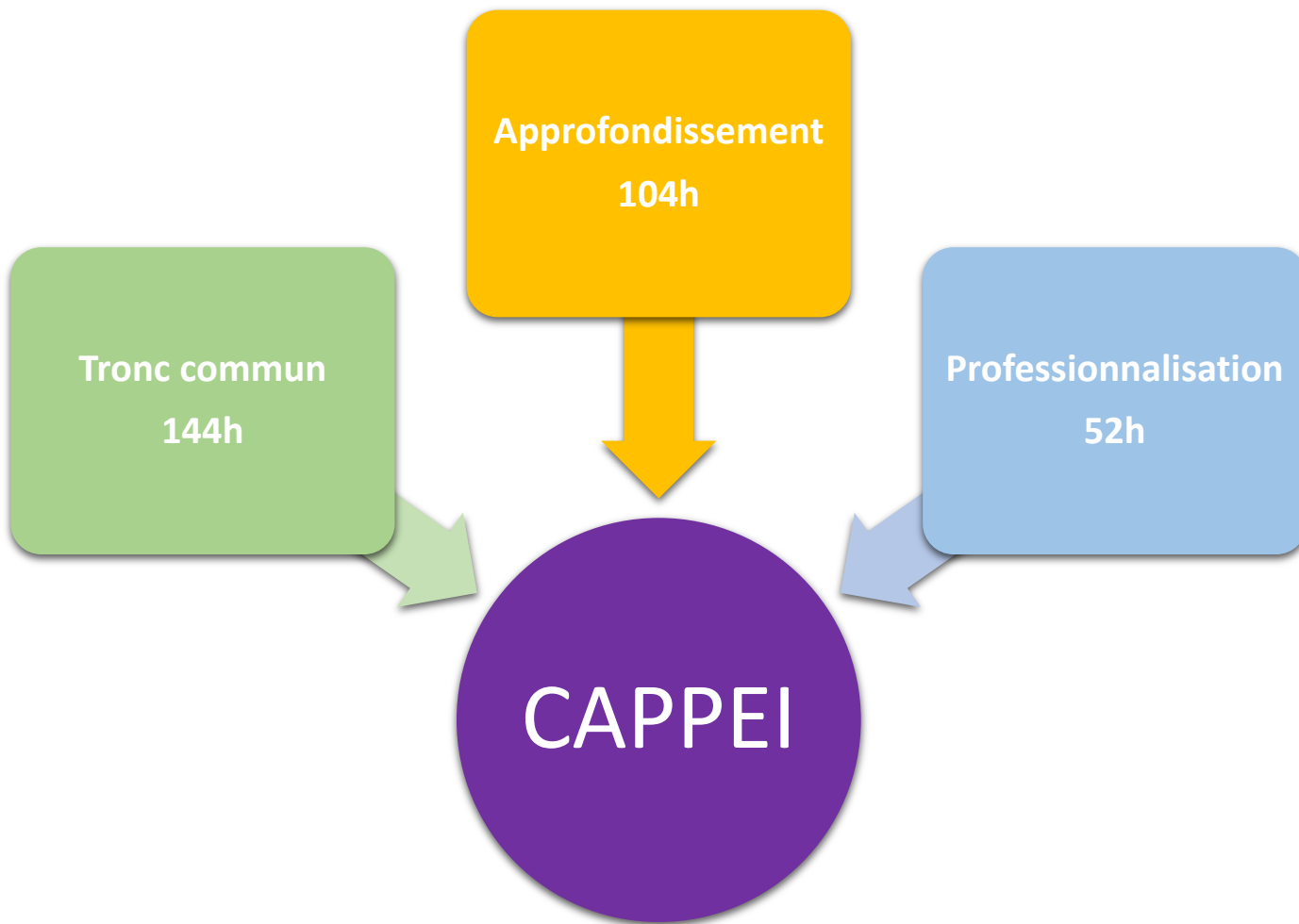
FORMES



Le référentiel de compétences de l'enseignant spécialisé annexé à cette circulaire

Présentation du contenu de la formation





6 modules de tronc commun

Enjeux éthiques
et sociétaux

Cadre législatif et
réglementaire

Connaissance
des partenaires

Relation avec les
familles

Besoins éducatifs
et réponses
pédagogiques

Personne-
Ressource

En Martinique : 4 modules d'approfondissement

RASED/SEGPA

Grande difficulté
de compréhension
des attentes de
l'école

Grande difficulté
scolaire

ULIS

Troubles des
fonctions
cognitives

Troubles du
spectre autistique

En Martinique : 3 Modules de professionnalisation

Coordonner une ULIS

- Organisation et mise en route des apprentissages différenciés en ULIS
- Relation entre l'ULIS et les partenaires extérieurs

Travailler en RASED :

1 parcours, deux dominantes

- Mise en œuvre des action
- Aide à dominante pédagogique
- Aide à dominante relationnelle

Enseigner en SEGPA ou EREA

- Connaissance du cadre
- Enseignement adapté
- Parcours avenir

Un enseignant spécialisé peut-il suivre plusieurs modules de professionnalisation?

- Possibilité pour un enseignant spécialisé de suivre un nouveau module de professionnalisation (52 heures)
- Pas d'examen
- Nécessite d'occuper un poste support : sur candidature

Octobre
3 semaines

Décembre
3 semaines

Février
2 semaines

Mars/Avril
2 semaines

Mai
2 semaines

12 semaines de
formation

5 regroupements

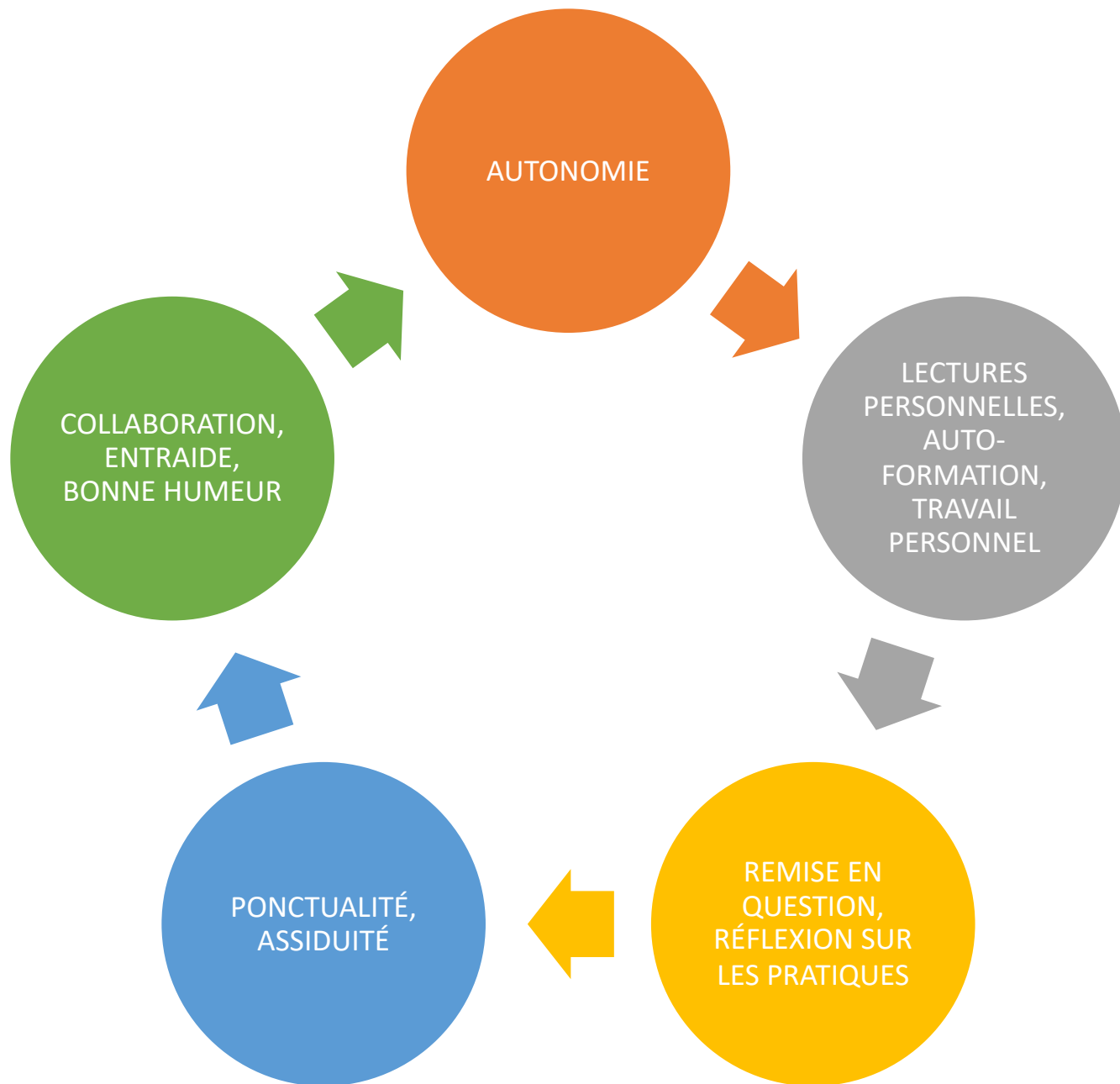
L'accompagnement du stagiaire



- ❑ Formation en alternance avec une pratique sur poste support de formation
- ❑ Préparation aux épreuves de la certification
- ❑ Groupes d'analyse de pratiques professionnelles (GAPP)
- ❑ Interventions dans le MASTER MEEF et le DUFAE (préparation épreuve 3)
- ❑ Accompagnement sur le terrain du stagiaire (CPC ASH, CPC circonscription, formateurs INSPE, tuteurs terrain)
- ❑ Des modules d'initiatives nationales à l'issue de la certification
- ❑ Accès au SUD (service universitaire documentaire)
- ❑ Création d'une plateforme de mutualisation (Padlet)

Les attendus des formateurs





Présentation des modalités de certification



3 épreuves menant à la certification

EPREUVE 1

- Une **séance pédagogique** avec un groupe d'élèves suivie d'un entretien (évaluation, en situation professionnelle, des compétences spécifiques des enseignants).

EPREUVE 2

- La **présentation d'un dossier** élaboré par le candidat sur sa pratique professionnelle de 25 pages maximum suivie d'un entretien.

EPREUVE 3

- La **présentation d'une action** conduite par le candidat témoignant de son rôle d'acteur de l'école inclusive et de **personne ressource** suivie d'un échange.

10
/ 20

Le candidat peut conserver les notes supérieures ou égales à 10 sur 20 à la session qui suit le premier échec

Epreuve 1



Séance pédagogique

45 min

Evaluer, en situation professionnelle, les compétences pédagogiques spécifiques de l'enseignant



Entretien

45 min

Expliquer, dans son contexte d'exercice, le choix de ses démarches pour répondre aux besoins des élèves

Analyser sa pratique par référence aux aspects théoriques et institutionnels de l'éducation inclusive.

Epreuve 2



Présentation du dossier

15 min

25 pages maximum, composé de :

- Documents pour étayer ou questionner votre pratique professionnelle
- Texte qui viendra justifier et commenter votre choix documentaire



Entretien

45 min

Capacité à identifier les questions ou difficultés rencontrées dans son activité professionnelle

Les analyser

Avoir une approche réflexive des réponses mises en œuvre

Epreuve 3



Présentation d'une action en tant que PR **10 min**

Support écrit ou numérique (enregistrements audio, vidéo, etc.)

Présentation d'une action de sensibilisation, d'information, de valorisation d'une action pédagogique à destination de professionnels de l'éducation ou de partenaires



Echange **20 min**

Expliquer ses choix, la mise en œuvre de l'action

La composition du jury

IEN CTR ASH

IEN de circonscription
ou
IA-IPR

Formateur impliqué
dans la formation

Enseignant spécialisé
du parcours de
formation



Questions/Réponses

